



Mairie  
de  
**SALIGNAC**  
04290

SALIGNAC, Le 21 août 2018

**NOTE AUX PARENTS D'ELEVES  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
INTERCOMMUNAL ENTREPIERRES-SALIGNAC**

Madame, Monsieur,

La rentrée des classes approche et nous vous communiquons ces quelques informations :

Il n'y a pas de changement par rapport à l'année scolaire dernière,

Les inscriptions à la cantine de Salignac,  
Les inscriptions à la cantine d'Entrepierres,  
Les inscriptions à la garderie périscolaire de Salignac,

sont prises par Nadine Gargano à la garderie de Salignac.

Contact : 04 92 61 06 82 – 07 83 38 00 17 – [garderiecantine@gmail.com](mailto:garderiecantine@gmail.com)

Pour la rentrée, des permanences seront tenues pour ces inscriptions aux dates suivantes :

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| - <b>LUNDI 27 AOUT 2018</b>    | <b>de 14h00 à 18h30,</b> |
| - <b>JEUDI 30 AOUT 2018</b>    | <b>de 13h30 à 19h00,</b> |
| - <b>VENDREDI 31 AOUT 2018</b> | <b>de 13h30 à 19h00.</b> |

Un calendrier des jours et horaires d'inscriptions vous sera communiqué pour toute l'année scolaire 2018/2019.

**Les inscriptions et les paiements sont pris à l'avance à la quinzaine ou au mois.**

Aucun enfant ne pourra être accueilli à la cantine si ces formalités n'ont pas été accomplies.

Nous disposons d'une régie de recettes pour l'encaissement qui nous **interdit** le paiement après service.

Nous serons donc contraints cette année encore plus que l'année passée au respect de cette obligation comptable.

**Merci de respecter les consignes données pour le meilleur rendu du service à vos enfants.**

Nous avons procédé à une consultation publique cet été et nous avons signé un marché pour la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude des cantines de Salignac et d'Entrepierres avec la SARL CHEZ MARC de Peyruis.

Cette entreprise ouvrira à la rentrée une cuisine centrale dans la zone du Mardaric à Peyruis.

Les repas seront majoritairement confectionnés à base de produits frais en circuit court. Les fruits et légumes de saison seront privilégiés.

Les menus, validés par une diététicienne diplômée d'Etat, se composeront :

- d'une entrée chaude ou froide (crudités, cuitités, charcuterie, pâtisserie salée, etc),
- d'un plat protidique (viande, poisson, œufs, protéines végétales),
- d'un accompagnement (légumes ou féculents),
- d'un dessert,
- de pain.

Un ingrédient issu de l'agriculture biologique sera intégré chaque jour dans le menu.

Tout au long de l'année, des repas « améliorés » ou « festifs » viendront rythmer le quotidien des enfants.

Le tarif du repas demandé par ce prestataire sera facturé aux familles **au prix coûtant soit 4.06 € TTC.**

Les communes prendront comme précédemment à leur charge les frais de personnels, de bâtiments et de logistique qui représentent une dépense importante.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Nous souhaitons à tous les enfants une très bonne rentrée des classes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire d'Entrepierres,  
Florence CHEILAN



Le Maire de Salignac,  
Chantal CHAIX